



<http://www.protectionsite-stsauveur77.fr>  
[protectionsite.stsauveur77@gmail.com](mailto:protectionsite.stsauveur77@gmail.com)

## Pays de Fontainebleau

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération

44 rue du Château



Saint Sauveur le 26/12/2019

A l'attention de M. Emilien MOUTAULT

Objet : Élaboration du PLU de Saint-Sauveur- Sur- Ecole

Monsieur,

Conformément aux articles L153-16 et L 153-17 du code de l'urbanisme, vous nous avez notifié, pour avis, le 4 octobre 2019 le projet de PLU de notre commune de SAINT-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE. Nous vous en remercions.

Après une analyse détaillée du projet et compte tenu de la rédaction actuelle du PLU, notre conseil d'administration réuni en séance extraordinaire le 9 décembre 2019, a décidé à l'unanimité et avec regret, d'émettre, un :

### Avis défavorable

Nous considérons en effet, que la rédaction actuelle du PLU ne répond pas aux objectifs principaux du PADD qui sont :

- Permettre l'évolution du contexte environnemental dans une démarche de développement durable
- Préserver et mettre en valeur les espaces publics, le patrimoine naturel, et bâti afin de maintenir la qualité du cadre de vie
- Rendre cohérentes les règles d'urbanisme
- Limiter l'imperméabilisation des sols

Notre décision a été motivée par :

1. Des zones nouvelles qui suppriment des possibilités constructives alors que le POS les permettait (voir analyse du règlement graphique)
2. Des articles du règlement absolument contradictoires aux orientations du PADD et aux articles concernant le traitement des eaux pluviales
3. Des restrictions excessives, voire abusives du règlement, au regard des objectifs de développement durable et au respect de l'environnement
4. Des anomalies dans la structure rédactionnelle du projet

Bien évidemment, nos remarques, en cohérence avec la loi ALUR, sont conformes au statut de notre association dont l'objet principal est : **Préserver la commune et ses environs de ce qui viendrait altérer par des pollutions et nuisances le cadre de vie de ses habitants et le caractère rural du village.**

Vous trouverez en pièce jointe notre rapport d'analyse.

Il concerne plus spécifiquement :

- Le règlement graphique Pièce 4
- Le règlement Pièce 5

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires

Recevez Monsieur nos salutations respectueuses.

Pour le conseil d'Administration

Le Président J. BACH

